



ARRÊTÉ

N° : 2024-30

Exécutoire le : 16 JUIL. 2024

Publié / Notifiée le : 16 JUIL. 2024

Visé le : 16 JUIL. 2024

TOURISME

Arrêté portant désignation en tant que membre socio-professionnel de l'Office de Tourisme Intercommunal de Monsieur Robert BURDET, Président de la société du Casino Grand Cercle, en remplacement de Monsieur Christophe GUERIN

Le Président,

- Vu le code du tourisme,
- Vu les statuts de l'Office de Tourisme Intercommunal, approuvés par délibération du conseil communautaire du 12 janvier 2017 et modifiés par délibération du 13 novembre 2019, 21 septembre 2021 et 21 février 2023,
- Vu l'arrêté n°61-2020 du 30 juillet 2020 portant nomination des membres socio-professionnels de l'office de tourisme intercommunal,
- Vu la demande de remplacement auprès de l'Office de Tourisme Intercommunal de Monsieur Christophe GUERIN, Directeur de la société du Casino Grand Cercle, par Monsieur Robert BURDET, Président de la société du Casino Grand Cercle

Considérant qu'il convient de procéder au remplacement de Monsieur Christophe GUERIN au sein de l'Office de Tourisme Intercommunal, ce dernier occupant les fonctions de membre titulaire conformément à l'arrêté du 30 juillet 2020,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : NOMINATION DE MONSIEUR ROBERT BURDET

Monsieur Robert BURDET, Président de la société du Casino Grand Cercle, est nommé membre titulaire du comité de direction de l'Office de Tourisme Intercommunal au titre des membres socio-professionnels, pour la durée du mandat communautaire, en remplacement de Monsieur Christophe GUERIN.

ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- M. le Préfet de la Savoie,
- M. le Receveur,
- M. Robert BURDET.

Cet arrêté, une fois exécutoire, pourra être contesté :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains, le 16 juillet 2024

Le Président,
Renaud BERETTI



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Arrêté 2024-30 portant désignation en tant que membre socio-professionnel de l'Office de Tourisme Intercommunal de Monsieur Robert BURDET, Président de la société Casino Grand Cercle, en remplacement de Monsieur Christophe GUERIN

Date de transmission de l'acte : 16/07/2024

Date de réception de l'accusé de réception : 16/07/2024

Numéro de l'acte : ar658 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20240716-ar658-AI

Date de décision : 16/07/2024

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Actes individuels

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.3. Designation de représentants
5.3.5. Autres (dont SEM; Commissions...)